Image not found or type unknown

ACHAT VOITURE A UN PROFESSIONNEL

Par **BALDUCCI PIERRE**, le **27/01/2018** à **17:45**

Bonjour maître ,j'ai acheté une voiture a un professionnel, lors de la vente j'ai signalé un bruit sur l'échappement. le vendeur qui l'aurait fait passer au garage me signale que cela est normal. Après 3 mois d'utilisation, environ 1000 Km le bruit est plus bruyant, après expertise dans un garage il s'avère qu'il faut remplacer un silencieux , pensez vous qu'il s'agisse d'un vice caché . Cordialement.

Par **Visiteur**, le **27/01/2018** à **22:38**

Bsr,
Ce "professionnel" a-t-il assorti la vente d'une garantie ?
Vous pouvez lui rappeler les remarques faites au départ, le mettre en demeure de prendre en charge, par lettre recommandée A/R. En précisant qu'en l'absence d'accord sous 8 jours, vous saisirez le Tribunal d'instance.

Par **janus2fr**, le **28/01/2018** à **09:32**

Bonjour,
[citation]Ce "professionnel" a-t-il assorti la vente d'une garantie ? [/citation]
Nul besoin de le préciser, la garantie légale de conformité s'impose à tout vendeur professionnel.

[citation]pensez vous qu'il s'agisse d'un vice caché[/citation]
Caché, non, puisque vous aviez vous-même remarqué le problème.

Le vendeur doit vous faire cette réparation suivant la garantie légale de conformité. Attention, vous n'avez que 6 mois pour en demander l'application pour un achat d'occasion.

Par **Visiteur**, le **28/01/2018** à **19:02**

Bsr,
J'évoquais la garantie contractuelle proposée en général, plus facile à mette en oeuvre.

Par **janus2fr**, le **29/01/2018** à **06:53**

Plus facile à mettre en oeuvre ? Une garantie contractuelle, comme son nom l'indique, est soumise à un contrat que bien souvent le consommateur ne prend pas le temps de lire et qui contient souvent de nombreuses failles à l'avantage du vendeur.
Elle ne présente plus aucun intérêt depuis que la garantie légale de conformité a été généralisée. Cette garantie qui, elle, est fixée par la loi et non par un contrat commercial, mes semble, au contraire, bien plus facile à mettre en oeuvre, car d'application stricte et non soumise à des petites lignes tout en bas d'un fascicule de 10 pages...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés